

Relations industrielles Industrial Relations



Collective Bargaining: Contemporary American Experience,
edited by Gérard C. Somers, Madison, WI., Industrial Relations
Research Association, 1980, 588 pp.

Gérard Dion

Volume 36, numéro 4, 1981

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/029221ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/029221ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (imprimé)

1703-8138 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Dion, G. (1981). Compte rendu de [*Collective Bargaining: Contemporary American Experience*, edited by Gérard C. Somers, Madison, WI., Industrial Relations Research Association, 1980, 588 pp.] *Relations industrielles / Industrial Relations*, 36(4), 954–954. <https://doi.org/10.7202/029221ar>

Tous droits réservés © Département des relations industrielles de l'Université Laval, 1981

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

poursuivre une politique nationale visant à assurer l'abolition effective du travail des enfants et à élever progressivement l'âge minimum d'admission à l'emploi ou au travail à un niveau permettant aux adolescents d'atteindre le plus complet développement physique et mental.» Dans le cadre de cette politique nationale, l'État devra spécifier un âge minimum qui ne doit pas être inférieur à 15 ans, ni à l'âge auquel la scolarité obligatoire cesse.

En plus de préciser le sens et la portée des instruments dont il s'agit, l'étude d'ensemble a permis de mettre en lumière de nombreux cas dans lesquels les normes internationales ont influencé des législations nationales en la matière: divers pays ont incorporé directement dans leur législation les dispositions de certaines conventions de l'O.I.T. (aux pages 14 et 178). En dépit de cette constatation encourageante, il n'en demeure pas moins, comme le rappelle avec à propos la Commission, que plus de 55 millions d'enfants âgés de moins de 15 ans étaient au travail dans le monde entier en 1975. Il est incontestable que le travail des enfants, dans de nombreux cas, soit en violation des normes internationales, voire de la législation nationale. La Commission note aussi que des efforts accrus pourraient être entrepris en vue de mettre fin à une pratique universellement reconnue comme inacceptable. Cependant, elle reconnaît que parfois les gouvernements sont simplement incapables d'éliminer le travail des enfants jusqu'à ce que leur pays ait atteint un niveau de développement économique dans lequel le travail des enfants représentera un facteur moins important pour la survie de leurs citoyens (à la page 187).

Alain BARRÉ

Université Laval

Collective Bargaining: Contemporary American Experience, edited by Gérald C. Somers, Madison, WI., Industrial Relations Research Association, 1980, 588 pp.

Cet ouvrage présente l'expérience contemporaine de la négociation collective aux

États-Unis dans dix principaux secteurs: le charbon, la construction, le camionnage, l'acier, les produits électriques, l'agriculture, le transport aérien, les hôpitaux, le service postal et l'éducation.

Commandité par le ministère du Travail des États-Unis, il a été réalisé par l'Industrial Relations Research Association avec la collaboration des spécialistes les plus chevronnés dans chacun des secteurs: Jack Barbash, Robert E. Doherty, Mark L. Kahn, Karen S. Koziara, James Kuhn, Harold M. Levinson, J. Joseph Loewenberg, William H. Miernyk, Richard U. Miller, D. Quinn Mills and Jack Stieber.

C'est Jack Barbash qui s'est chargé de tirer les conclusions. Il y a synthétisé les principales caractéristiques du régime de la négociation collective aux États-Unis selon son évolution tant dans la législation que dans la pratique. Il a ensuite souligné les aspects particuliers à chaque industrie pour enfin les intégrer dans le cadre général.

Chacune des études est accompagnée d'une abondante bibliographie sélective.

On ne saurait sous-estimer la valeur et l'importance d'un pareil ouvrage qui peut être considéré comme «la bible» du régime de la négociation collective dans le pays le plus industrialisé du monde et qui sera extrêmement utile à tous les chercheurs.

Gérald DION

Université Laval

The ACLU and the Wagner Act: An Inquiry into the Depression — Era Crisis of American Liberalism, by Cletus E. Daniel, Cornell Studies in Industrial and Labor Relations Number 20, New York State School of Industrial and Labor Relations, Cornell University, Ithaca, New York, 1980, 142 pp.

It is difficult for those who did not experience it directly to comprehend the impact of the depression of the 1930's upon American society: its violence, the real suffering and even starvation it caused, and above all